

	Pour tout renseignement et envoi des engagements Mme GRIMAL Lorelei Responsable de la Commission Utilisation 222 Bis Le Floréal route des Charmilles 38490 AOSTE sbtcf.grimal@gmail.com 06.13.07.06.90
---	--

Cocher l'épreuve concernée :

- | | |
|---|---|
| ☐ Epreuve petit gibier Lanty (58) le 21 février 2026 | ☐ Petit parc ou ☐ Grand parc |
| ☐ Epreuve petit gibier Lanty (58) le 28 et 29 mars 2026 | ☐ Petit parc ou ☐ Grand parc |
| ☐ Epreuve ongulés Vicq-Exempt (36) le 04 avril 2026 | |
| ☐ Epreuve petit gibier St Cyr les Vignes (42) le 23 mai 2026 | ☐ Petit parc ou ☐ Grand parc |
| ☐ Epreuve petit gibier Lanty (58) le 22 et 23 août 2026 | |
| ☐ Epreuve ongulés Diconne (71) le 12 septembre 2026 | |
| ☐ Epreuve ongulés Chablis (89) le 07 novembre 2026 | |

Les membres des autres clubs (RAF, CATE, CAT, CFAT-DT, Jagd Terrier Club de France, Club du Jack Russel Terrier) à jour de cotisation bénéficient également de tarifs réduits pour les épreuves organisées par le SBTCF.

Propriétaire :
 Adresse :
 Tél : Mail :
 Nom du chien :
 Race : N° de LOF :
 Né(e) le : N° Tat/Puce :
 N° de carnet de travail :
 N° de licence propriétaire :
 N° de licence conducteur (si conducteur différent du propriétaire) :

Les engagements seront pris en compte dans l'ordre de réception et dans la limite des places disponibles. Les engagements ne seront acceptés que s'ils sont lisiblement remplis, accompagnés de leur paiement. En cas d'absence à l'épreuve les engagements ne sont pas remboursés.

Montant des engagements :

Pour les membres du S.B.T.C.F. à jour de cotisation : .

⇒ 1^{er} chien : 35 euros ⇒ 2^{ème} chien : 32 euros ⇒ 3^e chien et suivants : 30 euros

Pour les non adhérents : ⇒ 1^{er} chien : 40 euros ⇒ 2^{ème} chien : 38 euros ⇒ 3^e chien et suivants : 36 euros

Je déclare sincères et véritables les renseignements fournis, j'accepte de me soumettre aux règlements du SBTCF et de la SCC. Je décharge, par la présente, l'organisateur de toute responsabilité civile et pénale sur moi et mon chien.

Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chenil ne sont pas, à ma connaissance, au jour où j'ai signé cet engagement, atteint de maladie contagieuse et m'engage à ne pas présenter si de telles maladies venaient à se déclarer d'ici au jour de l'épreuve.

Numéro membre S.B.T.C.F. : **Fait à** **le**

Signature :

Repas du midi : nombre de repas : Tout repas réservé est dû.

NB : si lors d'une épreuve un gibier est blessé ou tué par un chien, le propriétaire du parc où se déroule l'épreuve pourra demander un dédommagement qui incombera au propriétaire du chien en question.